

L'accès en mairie

Nous avons appris incidemment qu'il n'y avait plus d'accueil en mairie le soir après 18h pour les réunions qui s'y déroulent. En effet, à la première commission de l'année, nous nous retrouvons face à une porte close où la sonnette n'aboutit nulle part, et où le téléphone sonne dans le vide.

Nous n'avons pas été informés préalablement ni en commission, ni par mail, mais juste mis devant le fait accompli. Ceci fonctionne depuis le 1er janvier 2024. Pour quelle raison cette décision a-t-elle été prise ? Est-ce une demande des personnels qui assureraient ce gardiennage ? Est-ce pour réduire la masse salariale ? Nous ne le savons pas.

Il n'y a pas que les élus qui restent à la porte ; les associations qui ont des réunions après 18h doivent aller chercher les clés dans l'après-midi impérativement avant 17h ; auparavant elles pouvaient prendre leurs clés dans l'entrée de la mairie auprès de la personne qui gardiennait.

Février 2024